

N°290  
2e30

# BILLETTS D'AFRIQUE

OCTOBRE 2019



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

**CAMEROUN**  
**GUERRE, DIALOGUE NATIONAL, LIBÉRATIONS...**  
**PAUL BIYA RESTE MAÎTRE DU JEU**

**Kanaky / Burkina Faso / Mali**

## Et de deux

La banque BNP Paribas faisait déjà l'objet d'une plainte pour complicité de génocide, pour avoir financé l'achat d'armes par le régime génocidaire Rwandais en juin 1994. C'est maintenant neuf victimes soudanaises, soutenues par la FIDH et Project Expedite Justice qui viennent de déposer plainte pour complicité de torture, de crimes contre l'humanité, de génocide, blanchiment et recel. Poursuivie aux États unis pour avoir traité avec le Soudan en violation de sanctions américaines, BNP Paribas a en effet admis, dans une procédure de plaider-coupable, avoir agi en tant que banque étrangère des autorités soudanaises entre 2002 à 2008 et avoir permis plusieurs milliards de dollars de transactions financières. Les dépenses militaires avaient notamment explosé à cette époque où les autorités de Khartoum, appuyées par les milices Janjawids, multipliaient les exactions contre les populations civiles, en particulier au Darfour. Aux États-Unis la procédure a abouti à une amende record de 8,9 milliards de dollars en juillet 2014. Mais, explique la FIDH, les victimes soudanaises n'avaient « finalement rien reçu au titre de réparations car le Congrès américain a alloué le produit de cette somme aux victimes d'attentats terroristes sur le sol américain ». La plainte actuelle constitue donc « la première tentative de voir reconnaître la BNPP, et plusieurs de ses dirigeants d'alors, comme pénalement responsables de complicité de crimes internationaux commis au Soudan » et d'obtenir réparation pour des victimes.

## L'essentiel et le superflu

*Le Monde* (24/09) publie un reportage très éclairant sur la formation des gardes-côtes libyens par l'Union européenne : « Au total, d'ici à fin septembre, 555 Libyens auront été formés par Sophia [Opération militaire de l'Union européenne qui n'a plus de volet maritime depuis le printemps 2019], pour un coût moyen de 5 000 euros par élève. Aucun, cependant, n'a été aguerri aux secours en mer à proprement parler. » À quoi bon,



**Bulletin fondé en 1993 par** François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Marie Bazin - **Directeurs de la rédaction** Mathieu Lopes, Thomas Noïrot - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Töbner, Y. Thomas, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétilion - **Ont contribué à ce numéro** T. Borrel, B. Jaffré, J. Poirson - **Image de Une** : Stade de la Réunification à Douala, en juillet 2010, photo sous licence Creative Commons By-Ne-Sa de Charlotte Noblet - **Illustrations** John Beurk - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0221G87632 - **Dépôt légal** octobre 2019 - ISSN 2115- 6336 - **Imprimé par** Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-ss-Sénart

puisque de toute façon, selon François Thomas, président de l'ONG SOS Méditerranée : « Nous (...) contactons les gardes-côtes avant chaque sauvetage (...). Nous n'avons quasiment jamais de réponse à nos appels alors qu'ils doivent avoir un centre de coordination des secours accessible 24 heures sur 24. Et ils ne parlent pas toujours anglais alors que c'est une obligation. » Par ailleurs, « le poste de conseiller spécial aux droits de l'homme de Sophia étant vacant », certains formateurs dont ce n'est pas la spécialité prennent sur eux de dispenser des rudiments. Avec l'efficacité que l'on sait, vu les sévices endurés par les migrants... L'article rappelle d'ailleurs que, selon le secrétaire général de l'ONU, « l'implication de fonctionnaires d'État et locaux dans des réseaux de passeurs et de trafiquants » est toujours une réalité et que « divers groupes armés tentaient d'affermir leur légitimité en offrant prétendument un soutien à l'action de lutte contre les migrations irrégulières dans l'objectif de bénéficier d'une assistance technique et matérielle de la part d'acteurs étrangers »...

## La bande à Bob

La révolution burkinabè qui a chassé Blaise Compaoré du pouvoir n'a manifestement pas balayé toutes les scories du passé. Ainsi, deux envoyés spéciaux du *Monde* (16/09) rapportent : « Le président Kaboré impose sur des contrats d'armement deux de ses "amis" comme intermédiaires avec Poly Group [conglomérat militaro-industriel public chinois]. Qu'importe leur réputation douteuse et leurs méthodes n'excluant pas l'intimidation. L'un d'eux, le franco-italien "Bob" Alzon, pense même impressionner en se présentant comme un ancien mercenaire proche du Français défunt Bob Denard. La nouvelle relation Chine-Burkina Faso est une opportunité inespérée pour ces acteurs interlopes, disposés à nouer des pactes corruptifs et à user de la menace pour préserver leurs intérêts. Le chef de l'Etat burkinabè les utilise et les protège, quitte à prendre le risque de freiner la coopération militaire : les Chinois préférèrent les relations avec les officiels, plus rassurantes. M. Kaboré se rend régulièrement dans la villa huppée de son "ami", l'autre intermédiaire, qu'il protège et favorise, fermant les yeux sur les pratiques obscures de ce dernier. Se profile ainsi l'autre visage d'un président présenté par ses partenaires occidentaux comme une icône de la démocratie. Ses fréquentations inavouables sont un sujet tabou. »

## Greenwashing pour dictateur

Cela devient décidément une habitude pour la diplomatie française d'utiliser la cause climatique, notamment à l'occasion des COP, pour redorer le blason des dictateurs françafricains avec lesquelles elle souhaite resserrer les liens. Début septembre, c'est le despote Denis Sassou-Nguesso qui était reçu par Emmanuel Macron pour parler climat et bassin forestier du Congo, entre autres. Une rencontre qui n'a pas été annoncée sur l'agenda de l'Élysée et pour laquelle l'ONG Greenpeace, auteure en 2017 d'un rapport sur la destruction des forêts congolaise par l'industrie du bois, n'a étrangement pas été invitée. « Pour la France, Denis Sassou-Nguesso est de ces amis utiles en coulisses mais qu'on préfère garder loin des projecteurs », commente *Le Monde* (04/09) « Sans en faire la publicité, Paris a insisté pour que l'entrevue organisée mardi coïncide avec l'annonce d'un accord de 65 millions de dollars pour la protection des forêts congolaises (...) dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI). (...) La France, qui exerce la présidence de la CAFI jusqu'à la fin de l'année, a demandé à accélérer l'agenda, pour la plus grande satisfaction du maître de Brazzaville, qui aime à se présenter comme soucieux d'environnement et de développement durable. » Dans la foulée le ministre de l'Agriculture du Congo annonçait un grand open bar sur les terres agricoles dans les colonnes du magazine *Jeune Afrique* (« Henri Djombo : "Nos terres sont là, disponibles" », 03/09) ; lequel magazine parle d'un Congo « à la pointe des questions de développement durable ». Coïncidence ? Le directeur de la rédaction, François Soudan, est marié avec Arlette Soudan-Nonault, membre du bureau politique du parti au pouvoir et ministre de l'environnement de son pays... Par ailleurs, le Congo a récemment annoncé la découverte d'un nouveau gisement pétrolier onshore qui pourrait faire quadrupler la production nationale, et dont pourrait bénéficier l'entreprise Total, qui est déjà à la fête dans le pays. Avec tous ces protecteurs de l'environnement, les forêts congolaises n'ont qu'à bien se tenir...

## Erratum

Dans le numéro de septembre, nous écrivions dans l'article sur Sharon Courtoux que 40 000 enfants mourraient du manque d'accès aux services de base au début des années 1980, chaque année. Il fallait (bien sûr) lire que 40 000 enfants mourraient, en moyenne, chaque jour.

**L**undi 23 septembre, la Suédoise Greta Thunberg jetait sa rage, avec la double sincérité de l'adolescence et de l'autisme, à la face des gouvernants du monde, dont les politiques nous mènent à une catastrophe écologique et sociale sans précédent dans l'histoire de l'humanité : « Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos paroles creuses. Je fais pourtant partie de celles et ceux qui ont de la chance. Des gens souffrent, ils meurent. »

Trois jours plus tard, on apprenait la disparition de Jacques Chirac. Parmi les formules de l'ancien président entrées à la postérité, son fameux « Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs », lâché avec charisme au sommet de Johannesburg en 2002. A l'annonce de sa mort, les rédactions ont sorti sa nécrologie des cartons et ont fait entrer en scène les griots pour chanter les louanges du défunt président, ressassant ses faits d'armes parmi lesquels cette petite phrase, preuve s'il en était de sa conscience écologique. Ainsi, trois jours après la gifle de Greta Thunberg, les mêmes commentateurs qui avaient pu railler le franc-parler de la jeune fille portaient à nouveau aux nues une « parole creuse » d'un vieux gouvernant. Mais pas n'importe lequel : le grand Chirac, incarnation de la « grandeur de la France », qui avait su s'opposer en 2003 à la guerre impérialiste des Etats-Unis en Irak – une position française soutenue à l'ONU par ses alliés africains, rappelant si besoin était que la Françafrique a aussi des visées stratégiques pour peser à l'international. Qui pour se souvenir, dans la valse des pleureuses qui ont déferlé sur toutes les antennes, que le même Chirac avait sous sa présidence autorisé des interventions tout aussi impérialistes de l'armée française en Centrafrique, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Tchad, en République démocratique du Congo (où, du temps du Zaïre, il avait déjà donné au minimum un feu orange à l'envoi de mercenaires pour sauver l'ami Mobutu) ? Et si l'on cumule les coups d'État et vagues de répression légitimés par Chirac, les politiques anti-

sociales et destructrices de l'environnement menées par ses « amis africains », combien de maisons ont brûlé, combien de gens ont souffert et sont morts, du Sierra Leone au Congo en passant par le Togo, pendant que les Français regardaient ailleurs ? Pour lui rendre hommage, on a d'ailleurs vu se presser à Paris le dictateur congolais Sassou Nguesso, revenu au pouvoir en 1997 au prix d'une guerre civile meurtrière qui bénéficia de toutes les formes possibles du soutien criminel de la France (financement d'Elf, instrumentalisation des génocidaires rwandais, opération secrète de l'armée, mercenaires...)

Ces « amitiés » coupables de Chirac ont souvent été rappelées, mais brièvement, à la façon dont des hommes se permettaient jusqu'à récemment d'évoquer avec l'oeil rigolard un pincement de fesses féminines qui n'aurait été qu'un petit écart à la moral, un travers polisson bien compréhensible en somme. Que Chirac ait, de façon caricaturale, frayé avec les pires dictatures du continent ne serait finalement qu'un petit défaut rendant

l'homme encore plus sympathique au commun des mortels imprégnés de leur imaginaire colonial.

On nous prie donc de retenir seulement que Jacques Chirac « aimait l'Afrique ». « J'aime l'Afrique, ses territoires, ses peuples et ses cultures », avait-il d'ailleurs déclaré à son dernier sommet Afrique-France, en 2007 à Cannes. Cinquante-cinq ans plus tôt, Frantz Fanon expliquait que « celui qui adore les nègres est aussi "malade" que celui qui les exécère », et le psychiatre qu'il était pesait ses mots. Mais le flot de louanges sans fausses notes auquel nous avons été confrontés nous rappelle que le mal ne se limite pas à ce patient : douze ans après la fin de la présidence très françafricaine de Chirac, notre pays est toujours aussi malade. Et nous regardons ailleurs.

*Thomas Noïrot*

## REGARDER AILLEURS

### Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE
- 3 ÉDITO Regarder ailleurs
- 4 KANAKY Décoloniser par l'ONU ?

- 5 DOSSIER Cameroun : Le régime lâche du lest pour légitimer son « biyalogue » et la guerre
- 9 BURKINA FASO L'ombre de Blaise Compaoré
- 10 ANDRÉ BOURGEOT « La situation au Mali révèle la crise systémique du capitalisme mondialisé »

## KANAKY - NOUVELLE CALÉDONIE

## DÉCOLONISER AVEC L'ONU?

**Le colonialisme et le réchauffement climatique ont en commun de susciter à l'ONU de grands plans de lutte, mais qui doivent être régulièrement renouvelés, faute d'efficacité. Nous arrivons ainsi à la fin de la troisième « Décennie internationale de l'élimination du colonialisme » décrétée par l'Assemblée générale de l'organisation en 2011. Les indépendantistes kanak ont choisi d'investir l'organisation pour aider à leur émancipation, mais la France y est omniprésente.**

**D**epuis 1946, l'ONU tient à jour une liste des territoires qu'elle reconnaît comme non autonomes. À l'époque, l'ensemble des colonies françaises en faisaient partie, de l'Indochine à l'Afrique-Équatoriale française, en passant par les Antilles ou la Réunion. En 1960, les Nations unies proclament la nécessité « *de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations* »<sup>1</sup>, et créent dans la foulée le Comité spécial de la décolonisation – ou « Comité des 24 » -, chargé de suivre la mise en œuvre de cet engagement. Aujourd'hui la liste relève de ce comité. Des actuelles colonies françaises, seules la Nouvelle-Calédonie, depuis les affrontements des années 1980, et la Polynésie française, après une longue bataille politique<sup>2</sup>, y figurent. Pour ces pays, l'inscription sur la liste permet notamment d'accéder à un processus de suivi et d'évaluation de la décolonisation par l'ONU.

Ainsi, lors du référendum sur l'indépendance de la Kanaky-Nouvelle Calédonie, l'ONU avait dépêché des observateurs pour le scrutin. Le Comité avait rendu plusieurs rapports, en amont, sur la préparation de la consultation. Il y pointait par exemple l'absence effective de recours pour l'inscription induite de certaines personnes, les accords prévoyant notamment des conditions d'ancienneté dans le pays pour pouvoir voter (cf. *Billets* n°272, novembre 2017). Le FLNKS<sup>3</sup> a fait le choix d'investir cet outil dans sa stratégie vers l'indépendance.

### La France en terrain conquis

Mais la France est fortement présente à l'ONU, siégeant comme membre permanent du Conseil de sécurité, agissant comme « puissance intéressée » sur toute question relative à son « pré-carré » africain et disposant de nationaux à des postes-clés. Ainsi, le Département des opérations de maintien de la paix, en charge des opérations militaires des « casques bleus » a longtemps été dirigé

par des Français (cf. *Billets* n°204, 218 et 265).

On trouve même une Française, Josiane Ambiehl, à la tête de l'Unité de décolonisation. Ce groupe du Département des affaires politiques de l'ONU est chargé d'un « *appui fonctionnel* » au Comité de décolonisation. Qu'une diplomate française soit en poste à la tête de cette unité est potentiellement problématique, son pays étant encore une puissance coloniale. Les indépendantistes kanak, avec le soutien d'un État membre, s'étaient opposés à sa nomination, sans succès. Si les fonctionnaires sont tenus à la neutralité, le parcours de Josiane Ambiehl à l'ONU l'a amenée à être en charge de situations où la France est connue pour son ingérence : avant d'être au cabinet puis assistante spéciale du Secrétaire général de l'époque, Ban Ki-Moon, elle a « *travaillé au Département des opérations de maintien de la paix, avec un accent plus particulier sur le Sahara occidental et la Côte d'Ivoire* » (*L'Alsace*, 10/10/2012). Il y a pourtant un précédent où la nomination d'une Britannique à la tête de l'unité avait pu être annulée sur protestation de l'Espagne et de l'Argentine, craignant un manque de neutralité sur la question des Malouines. Les craintes d'un manque d'impartialité de Josiane Ambiehl dans les dossiers qui toucheraient les intérêts français ont été alimentées par un épisode récent.

### L'impossible audit

Depuis la signature des Accords de Matignon puis de Nouméa, les indépendantistes kanak, l'État et les partisans locaux de la Calédonie française se réunissent régulièrement pour la mise en œuvre du processus de décolonisation au sein du « Comité des signataires ». En vue des référendums prévus pour clôturer cette décolonisation<sup>4</sup>, le comité a décidé de réaliser un bilan des accords via un groupe de travail *ad hoc*. Dans cette perspective, le FLNKS a proposé que l'ONU, via le Comité spécial de décolonisation, réalise un audit de la décolonisation et l'en-

semble des protagonistes en a accepté le principe en novembre 2017. Un cahier des charges touffu a été dressé pour que la France formule la demande d'audit à l'ONU.

Fin novembre 2017, l'État a fait savoir au groupe de travail chargé du bilan de l'accord de Nouméa qu'il a sollicité l'avis de Josiane Ambiehl sur la possibilité que l'ONU réalise l'audit, laquelle a indiqué qu'il ne relevait pas de la compétence des Nations Unies. Les indépendantistes, rappelant les textes de l'ONU sur le sujet, ont demandé que l'État s'adresse directement au Comité spécial de la décolonisation. Même des partis pro-français du groupe ont alors trouvé cette demande légitime.

Mais en mars 2018, le Premier ministre Édouard Philippe, a indiqué aux indépendantistes le refus formel, cette fois du Secrétaire général de l'ONU, arguant qu'il n'était pas mandaté pour cet audit. Les textes qui fondent l'action du Comité de décolonisation laissent pourtant penser qu'un tel audit peut lui être confié. Et l'Histoire regorge d'exemples où le mandat de l'ONU a été interprété librement, dès lors que la volonté politique existait, voire détourné franchement, comme en Côte d'Ivoire<sup>5</sup>. Le journaliste Matthew Lee, spécialiste de l'actualité des Nations Unies a documenté à de nombreuses reprises l'alignement du Secrétaire Général sur les positions françaises<sup>6</sup>.

Ce blocage, qu'il passe incidemment par une diplomate française dans l'organisation ou vienne d'un manque de zèle d'un Secrétaire général qui a pu accéder au poste avec le soutien de la France, marque une nouvelle fois le poids de la puissance coloniale aux Nations Unies lorsque ses intérêts sont en jeu. Lors de la réunion du Comité des signataires du 10 octobre 2019, l'État français a proposé que l'audit soit confié par appel d'offre, sans plus de précisions sur le type de prestataire qui serait démarché, et donc sans l'autorité de l'ONU.

*Mathieu Lopes*

1. Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale le 14/12/1960. Ce texte, ambitieux, mérite lecture.

2. Voir "L'Épique Réinscription de la Polynésie Fran-

çaise sur la liste des pays à décoloniser", Pierre Carpentier, 22/10/2017 sur les blogs de *Mediapart*.

3. Front de libération nationale kanak et socialiste.

4. Voir le communiqué Survie soutient la lutte du peuple Kanak pour son indépendance, 11/12/2018.

5. Lire « Côte d'Ivoire : la guerre et l'ingérence militaire soulignent et aggravent l'échec de l'ONU et de la France », communiqué de Survie, 06/04/2011.

6. Cf. [www.innercitypress.com](http://www.innercitypress.com)

CAMEROUN

# LE RÉGIME LÂCHE DU LEST POUR LÉGITIMER SON « BIYALOGUE » ET LA GUERRE

**La surprise du chef : c'est finalement à cela que s'apparente la décision du dictateur Paul Biya, le vendredi 4 octobre, de faire libérer l'opposant principal Maurice Kamto et une centaine de ses soutiens et militants, dans un calendrier qui ne doit rien au hasard. Un habile coup politique, en réponse aux pressions internes et internationales, pour relégitimer au passage sa politique guerrière face aux revendications de la minorité anglophone du pays. Retour sur une année de rebondissements dans le pays de l'immobilisme politique.**

**O**ctobre 2018 : les deux régions anglophones du Cameroun sont plongées dans la guerre depuis un an, alors que le régime organise un nouveau simulacre d'élection pour attribuer un septième mandat présidentiel au vieux Paul Biya, à la tête du pays depuis 1982, mais dans les arcanes du pouvoir depuis l'indépendance (cf. *Billets* n°274, février 2018). Dans ces deux régions, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, les mobilisations sociales de fin 2016, faisant écho à un malaise bien plus ancien, ont été réprimées avec une telle violence que les revendications indépendantistes se sont imposées sur celles d'un simple respect des particularités de cette zone anglophone et d'une égalité de traitement. Alors, le 1er octobre 2017, les grandes manifestations populaires accompagnant la déclaration d'indépendance de « l'Ambazonie », un pays revendiqué jusqu'alors par une ultra-minorité, ont été le prétexte pour le régime de Yaoundé pour déclarer la guerre à sa propre population dans deux des régions les plus peuplées du pays.

C'est dans ce contexte de guerre contre des groupes sécessionnistes auxquels se mêlent opportunément quelques bandits, marqué par une répression étatique d'une extrême violence (exécutions arbitraires par centaines, dizaines de villages incendiés et rasés) et la fuite au Nigéria ou dans les régions voisines d'un demi-million de personnes, que le nouveau plébiscite de Paul Biya est organisé, le 7 octobre 2018. Organiser un vote dans les régions anglophones en guerre n'a aucun sens, sauf pour un régime affirmant être aux prises avec quelques « terroristes » et qui veut afficher une illusoire maîtrise de la situation. Mais c'est finalement dans les régions francophones que la machine à fabriquer du dictateur « démocratiquement élu » se corse.

## Un challenger pour Biya

Paul Biya bénéficie d'un rouleau-compresseur de propagande grâce à son parti-Etat le RDPC, qui s'est immiscé en 36 ans au plus profond des structures sociales du Cameroun. Il n'y a bien sûr pas une entreprise ou une administration sans RDPCistes pour propager à chaque niveau hiérarchique l'idée diffuse selon laquelle rien ne serait possible sans Biya. Mais il n'existe pas non plus une famille dans laquelle un oncle, un frère ou une mère ne relaie pas, même involontairement, la pression du régime en mettant en garde sur les problèmes qu'attirerait à tout le monde l'attitude trop critique d'un seul de ses membres. Comme cela ne suffit pas, et avant même de bourrer les urnes ou de truquer les procès-verbaux, le mode de scrutin à un seul tour est fait pour disperser la contestation.

Mais tout ne s'est pourtant pas passé comme prévu. Alors que l'opposant principal à Biya était historiquement un anglophone (en 1992, John Fru Ndi aurait d'ailleurs remporté la première présidentielle multipartite si les Français n'avaient pas aidé le régime à en transformer complètement les résultats), la guerre dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest a logiquement fragilisé ce bastion électoral d'opposition, les

candidats concourant à la présidentielle du Cameroun étant même considérés comme des traîtres par les anglophones se revendiquant de l'Ambazonie. Conscient de son incapacité à s'imposer, l'opposant anglophone Akere Muna accepte in extremis, deux jours avant le scrutin, de se rallier à son rival francophone Maurice Kamto, qui assoit ainsi sa position de principal opposant – au point que lui et ses partisans revendiqueront sa victoire à l'issue d'une élection qui n'en a que le nom.

## Arrestations massives

Tandis que la guerre se poursuit dans les régions anglophones (mais également dans l'Extrême-Nord, où la lutte contre Boko Haram est le prétexte à des crimes et violations des droits humains régulièrement documentés par les ONG), Maurice Kamto et ses partisans se mobilisent contre ce qu'ils appellent « *le hold up électoral* », revendiquant le siège de président. La diaspora n'est pas en reste, organisant des manifestations qui surprennent par leur ampleur en Allemagne, en France, en Belgique ou même au Canada. La « brigade anti-sardinards » (BAS), en référence aux partisans du régime auxquels un sandwich de sardines à l'huile est offert lors des meetings du parti au pou-

## UN PAYS QUI CRAQUE DE TOUTES PARTS

La guerre dans les régions anglophones est le troisième front auquel se heurte l'armée camerounaise, qui ne connaissait que la paix depuis l'anéantissement (avec l'aide déterminante de la France) de la rébellion indépendantiste de l'UPC à la toute fin des années 1960, à l'exception notable du différend frontalier avec le Nigéria concernant la presqu'île de Bakassi.

A partir de 2013, la région Extrême-Nord du Cameroun s'est retrouvée

confrontée aux attaques de Boko Haram, et l'armée est depuis déployée pour contenir ces groupes armés et repousser leurs combattants vers le Nigeria, en commettant au passage d'innombrables crimes de guerre documentés par les ONG.

A l'Est, ce sont des groupes armés qui font des incursions depuis la Centrafrique voisine, qui ont créé à partir de 2014-2015 un deuxième front larvé pour l'armée de Paul Biya.

voir, commence à faire parler d'elle sur les réseaux sociaux. Mais c'est finalement le samedi 26 janvier 2019 qu'elle réalise son coup d'éclat.

Au Cameroun, toute manifestation est systématiquement interdite, en dehors de celles organisées par le parti au pouvoir. Sans surprise, celle prévue par Maurice Kamto et ses partisans le 26 janvier se retrouve donc dans l'illégalité : la brigade anti-sardinaards prévient alors qu'en cas de répression, elle interviendra – sans qu'on sache comment. A Douala, la répression est violente, des dizaines de manifestants sont arrêtés et plusieurs sont blessés par balle (des munitions non létales, expliquera le régime : les blessures sont pour autant profondes, et bien réelles, comme en attestent des vidéos qui embrasent les réseaux sociaux). Ce même samedi après-midi, la BAS passe à l'action, à Berlin et à Paris : des dizaines de militants s'introduisent dans l'ambassade du Cameroun dans chacune de ces deux capitales, et diffusent en direct des vidéos de la mise à sac, en revendiquant la victoire électorale de Kamto. Cela provoque une onde de choc au Cameroun où il n'y a plus eu d'action collective de désobéissance médiatisée depuis le début des années 1990, si l'on excepte les émeutes spontanées de février 2008 et, bien sûr, les mobilisations des anglophones depuis 2016.

Le régime saisit le double prétexte de cette manifestation interdite et de l'occupation de ses deux ambassades pour tenter de décapiter son opposition politique : Maurice Kamto et plusieurs cadres de son parti sont arrêtés dans les trois jours qui suivent. Parmi eux, l'ancien maire RDPC de Njombe-Penja Paul Eric Kingue (connu pour s'être opposé aux entreprises bananières et avoir passé sept ans en prison) et Christian Penda Eko-

ka, ancien conseiller économique de Paul Biya ayant rejoint l'opposition depuis quelques mois, ou encore le rappeur Valse-ro, engagé dans un soutien à Kamto moins idéologique que stratégique, pour obtenir le départ de Biya. Michèle Ndoki, charismatique avocate qui s'était faite connaître des Camerounais en défendant les recours post-électorales de Kamto devant le Conseil constitutionnel, lors d'audiences diffusées en direct à la télévision nationale, fait aussi partie des cadres visés par le régime : blessée aux jambes par un policier qui l'a pourchassée le 26 janvier, elle est arrêtée quelques jours plus tard dans sa cachette. Au total, plus de 200 personnes, avec les manifestants arrêtés le samedi, atterrissent derrière les barreaux, en attendant un procès devant un Tribunal militaire, bien qu'il s'agisse de civils : les infractions à la loi anti-terroriste de 2014, qui permet en réalité d'accuser de terrorisme quiconque trouble l'ordre public, « relèvent de la compétence exclusive des juridictions militaires ». Et pendant les mois qui suivent, les pro-Biya utilisent dangereusement l'arme de la division ethnique en stigmatisant l'ensemble des Bamilékés (y compris par des menaces de « nettoyage » proférées à l'antenne et sur les réseaux sociaux), supposés soutenir Kamto qui vient de cette région.

### France « préoccupée », parlement européen mobilisé

Emmanuel Macron avait adressé une lettre de félicitations à Paul Biya le 25 octobre, bien avant l'épuisement des recours devant le Conseil constitutionnel (en étrillant parallèlement le coup de force électoral de Nicolas Maduro au Venezuela). A partir de la fin janvier, la France, qui avait donc reconnu la « victoire » de Biya, fait sa

voir sa « *préoccupation* ». Pendant plusieurs mois, c'est l'expression diplomatique consacrée, mais Paris maintient sa coopération militaire avec le régime malgré cette répression et la guerre dans les régions anglophones. En off, les diplomates français expliquent qu'ils « *passent des messages* » mais sans vouloir faire pression publiquement ou même mobiliser l'ONU, cherchant à avoir plutôt une « *position africaine* » sur le sujet : il faudrait qu'une saisine de l'ONU émane plutôt de l'Union africaine pour éviter toute accusation d'ingérence – un argument fort utile pour justifier un « *business as usual* » dans le soutien officiel et la coopération bilatérale qui, étrangement, ne sont pas perçus comme de l'ingérence... Seuls les Etats-Unis, où la diaspora camerounaise anglophone parvient à mobiliser des relais politiques qui mettent sous pression l'administration Trump, donnent de la voix pour dénoncer la réponse guerrière du gouvernement dans les régions anglophones (cf. *Billets* n°285, mars-avril 2019).

Une poignée d'eurodéputés (notamment allemands) brisent le silence le 18 avril 2019 : lors de la dernière session plénière du parlement européen, ils obtiennent (dans un hémicycle quasi vide) le vote d'une résolution qui expose la situation dans le pays puis liste sans détour des recommandations fortes à l'adresse du gouvernement camerounais (voir encadré), mais également de la Commission européenne et des Etats membres. Bien que non contraignante, cette résolution « *prend acte de la décision des États-Unis de réduire son aide militaire au Cameroun à la suite des allégations crédibles de violations flagrantes des droits de l'homme commises par les forces de sécurité; demande à la Commission d'effectuer une évaluation de l'aide de l'Union européenne aux services de sécu-*

## FRANC-PARLER DU PARLEMENT EUROPÉEN

Dans sa résolution du 18 avril 2019 sur le Cameroun (2019/2691(RSP)), le Parlement européen ne mâche pas ses mots pour évoquer la politique du régime Biya. Notamment il :

- « *déplore les actes de torture, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires perpétrées par les forces de sécurité comme par les séparatistes armés* »

- « *condamne le recours excessif à la force contre les manifestants et les opposants politiques, ainsi que les violations de la liberté de la presse, de la liberté d'expression et de la liberté de réunion* »

- « *demande également au gouvernement camerounais de mettre un terme au harcèlement et à l'intimidation des militants politiques, notamment en levant l'interdiction des*

*rassemblements et des manifestations politiques pacifiques, et de prendre des mesures énergiques contre les discours de haine* »

- « *rappelle que les tribunaux militaires ne devraient aucunement avoir compétence pour juger des civils* »

- « *exhorte le régime camerounais à bâtir une véritable démocratie représentative et vivante; lui demande à cette fin de convoquer tous les acteurs politiques pour procéder à une révision consensuelle du système électoral, afin d'en faire un processus libre, transparent et crédible; demande que cette révision soit effectuée avant toute nouvelle élection, afin de promouvoir la paix et d'éviter les crises post-électorales* »

- « *est préoccupé par l'utilisation de la*

*loi antiterroriste de 2014 à mauvais escient, pour limiter les libertés fondamentales; appuie les demandes des experts des Nations unies, qui préconisent une révision de cette loi afin qu'elle ne puisse être utilisée pour restreindre le droit à la liberté d'expression, à la liberté de rassemblement pacifique et à la liberté d'association* »

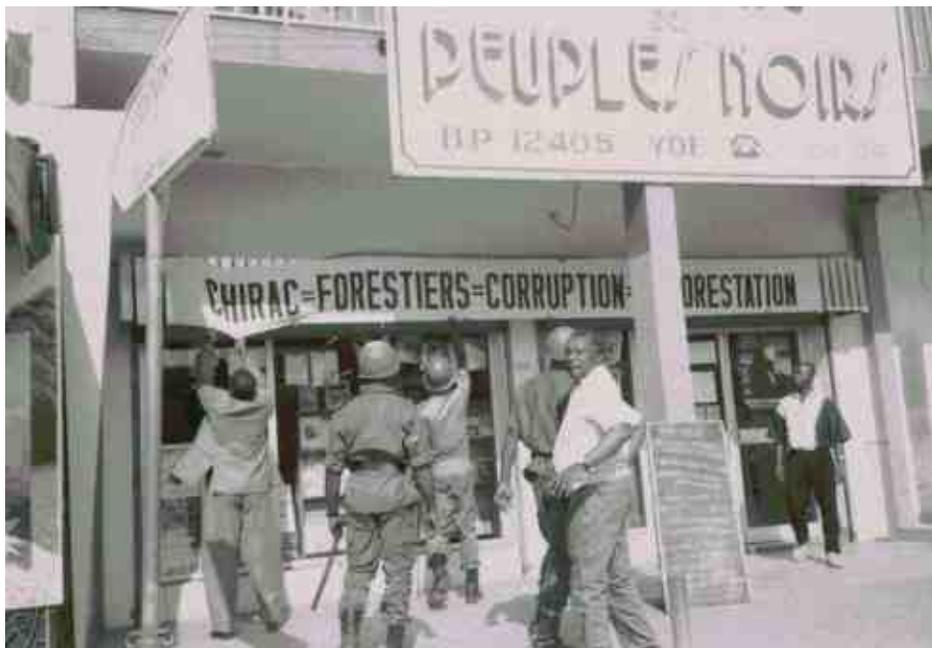
Ce franc parler, que dénoncent les pro-Biya en brandissant l'accusation d'« *ingérence* », se double de recommandations adressées à la Commission européenne et aux Etats membres, qui ont différents programmes de coopération avec le Cameroun (c'est-à-dire un soutien matériel, financier et politique dans lequel, étrangement, les pro-Biya ne voient jamais une forme d'« *ingérence* »).

rité camerounais à cet égard et d'en rendre compte au Parlement européen ; demande à l'Union et à ses États membres de veiller à ce qu'aucune aide accordée aux autorités camerounaises ne puisse contribuer à des violations des droits de l'homme ni les faciliter ». Mais les autorités françaises, qui maintiennent leur coopération policière et militaire avec le régime, ne doivent pas se sentir concernées : déployés pour de la formation et du conseil (sans qu'on sache à quel poste ni auprès de quel responsable camerounais, l'opacité étant de mise en la matière), les coopérants militaires français ne seraient pas nombreux (cf. *Billets* n°285, mars-avril 2019) et, selon les diplomates parisiens, pas en lien direct avec les unités qui commettent des exactions sur le terrain.

### Un mensonge de plus ou de moins...

Comme toujours, Paris évacue officiellement la portée symbolique, forte en politique, du maintien de ses liens avec un régime criminel, mettant en avant une nécessaire « influence » pour en quelque sorte moraliser la dictature. Mais même au plan technique, les dénégations françaises se sont déjà heurtées deux fois à la réalité du soutien très concret apporté à des unités militaires qui commettent des crimes dans les régions anglophones.

La plus récente fait partie de plusieurs révélations fracassantes dans le scandale dit « #Frencharms », début septembre : le média néerlandais indépendant Lighthouse Reports en coopération avec l'ONG Disclose (connue depuis de premières révélations sur la connaissance par le gouvernement français de l'utilisation d'armes françaises au Yémen) et avec le soutien d'Arte, Bellingcat, Mediapart et Radio France, ont dévoilé l'utilisation actuelle de matériel militaire français contre des populations civiles (Égypte, Sahara occidental, Yémen, Cameroun). Les journalistes ont ainsi montré que les unités spéciales camerounaises du redouté Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), coupables de crimes de guerre dans le nord du pays (au prétexte de la lutte contre Boko Haram) et dans les régions anglophones, sont équipées de véhicules blindés de fabrication française, vendus par Aquus (ex. Renault Trucks Defense). L'entreprise, basée à Versailles, appartient depuis 2001 au groupe suédois Volvo, mais ses contrats avec le Cameroun ont eu besoin comme pour toute exportation de matériel militaire d'une autorisation de Matignon, après avis de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG). 23 véhicules Bastion ont ainsi été livrés en 2016 au BIR (et « selon certaines sources, [la France] aurait continué de vendre des Bastion jusqu'en 2017 » au Ca-



La police et Mongo Beti devant sa librairie en janvier 2001 au Cameroun, lors du sommet France-Afrique de Yaoundé : le régime Biya n'avait pas supporté qu'une banderole dénonce le rôle de Jacques Chirac en Afrique.

meroun ; *Arte*, 19/09). Des images attestent de leur utilisation en zone anglophone et dans la partie nord du pays, notamment dans le camp de Salak, où le BIR dispose de chambres secrètes de torture, comme l'avait démontré en 2017 Amnesty International qui avait constaté une fois la présence de militaires français sur place (cf. *Billets* n°270, septembre 2017). Cela relève de licences d'exportations accordées avant la guerre dans les régions anglophones, mais alors que les crimes de guerre dans la partie nord du pays étaient déjà documentés.

L'autre exemple de lien concret entre la France et les criminels de guerre camerounais est passé hélas plus inaperçu. Dans son rapport « Crise anglophone au Cameroun : comment arriver aux pourparlers » publié le 2 mai, l'ONG International Crisis Group indique dans une trop discrète note de bas de page la gêne de la diplomatie française : « Face aux multiples défis sécuritaires (Boko Haram dans l'Extrême-Nord, insécurité rampante à l'Est et dans l'Adamaoua), le gouvernement a décidé en 2015 de créer une unité de forces spéciales. Les premiers éléments de ces forces ont terminé leur formation en 2018. Leur effectif total est à ce jour d'environ 200. Les forces spéciales sont formées au Gabon par les Français, qui auraient protesté en privé contre leur déploiement temporaire dans les régions anglophones. Entretien de Crisis Group, colonel camerounais et expert militaire français, Yaoundé, octobre 2018. » En clair : les autorités françaises savent que des militaires camerounais formés par les Éléments Français du Gabon (base de Libreville) ont pu être impliqués directement dans des crimes de guerre dans les deux régions anglophones et ont demandé discrètement au régime Biya de les en retirer, plutôt que de cesser toute coopération militaire.

### ONU pot de fleurs

« Mais que fait l'ONU ? », se demandent les civils anglophones. Début mars, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, Michelle Bachelet, avait dénoncé la brutalité de l'armée camerounaise dans une déclaration où elle s'inquiétait aussi de la répression des manifestations au Venezuela, au Soudan et en France. Elle avait expliqué qu'en février, « le Comité des droits socio-économiques a noté l'approche brutale des forces de sécurité face à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notamment la destruction d'infrastructures médicales, d'écoles et de villages entiers » (*ONU Info*, 6/03). Les autorités camerounaises avaient modérément apprécié, et l'avaient invitée en mission début mai, l'amenant à noter à nouveau les accusations portées contre les forces gouvernementales (et contre les groupes armés) et la prise en tenaille des civils, mais également à se féliciter de la « volonté de coopérer » du gouvernement camerounais, quitte à souligner le travail de la Commission nationale du bilinguisme créée par Biya pour mieux enterrer les revendications des anglophones.

C'est plutôt à l'initiative de l'administration états-unienne qu'un mouvement a été initié à l'ONU : le Conseil de sécurité a débattu le 13 mai, lors d'une séance informelle (donc sans vote et sans même de compte-rendu), de la situation au Cameroun, dont huit régions sur dix sont touchées par la crise humanitaire (4,3 millions de personnes concernées, un Camerounais sur six). Une situation qui « n'est pas une menace pour la paix et la sécurité internationales [et] doit être gérée par le gouvernement camerounais » selon l'ambassadeur de la dictature voisine de Guinée équatoriale, qui siège en ce moment au Conseil de sécurité (*AFP*, 13/05). L'ambassadeur de

France à l'ONU, François Delattre, fut moins frontal, se contentant de dépolitiser le débat en centrant son propos principalement sur la protection des civils et sur l'acheminement de l'aide humanitaire, avant d'appeler à soutenir les autorités camerounaises, utilisant parfois le nom du pays pour désigner le régime en place : « *promouvoir la stabilisation des zones affectées (...) en appui des efforts des autorités camerounaises* » ; « *encourageons enfin, pleinement, les autorités camerounaises à intensifier leurs efforts pour lancer un dialogue inclusif* » ; « *Le Cameroun est pour nous tous un partenaire essentiel et un pays clé dans cette région. Nous devons collectivement continuer à lui apporter notre plein soutien pour l'encourager dans la voie du dialogue et l'aider à surmonter cette crise. Vous pouvez compter sur l'engagement déterminé et résolu de la France en ce sens* ». Une position diplomatique de défense du régime en place et de ses prétendues initiatives de dialogue.

### Une libération réclamée de toutes parts

L'indignation provoquée par l'incarcération de Kamto et de 200 de ses soutiens n'est pas retombée dans les mois qui ont suivi, au contraire. A l'étranger, l'ancien ministre Maurice Kamto dispose d'une aura et d'un certain entretient – ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre d'avoir le même avocat que Patrick Balkany, le charismatique Eric Dupont-Moretti – qui ont aidé à faire monter la pression. Fin mai, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a réexpliqué qu'il était « *très préoccupé* » mais en parlant du « *juriste international Maurice Kamto. Nous souhaitons que cette figure importante du Cameroun puisse être libérée. Nous faisons pression régulièrement, fortement. Y compris le président de la République a appelé le président Biya pour qu'on trouve des solutions.* » Une flatterie réaffirmée publiquement devant quelques journalistes début septembre : « *On connaît les qualités de M. Kamto. Nous faisons fortement pression sur le président Biya pour qu'il puisse agir et élargir ses prisonniers. Nous ne le faisons pas tout seul (...), nous le faisons avec les États africains* » (*La Croix*, 6/09). On serait mauvaise langue de rappeler que lorsqu'un opposant n'a pas les « *qualités* » auxquelles s'attache la diplomatie française, les prétendus principes de défense des droits humains ne suffisent pas à susciter l'intérêt de notre ministre.

A l'intérieur du Cameroun et parmi la diaspora, la mise à l'ombre du challenger de Biya lors de la présidentielle n'a pas fait taire la contestation des résultats de la présidentielle, bien au contraire. Et la flamme des militants de son parti est restée vive, au sens littéral, même :

fin juillet, la mutinerie de détenus anglophones et militants pro-Kamto dans la principale prison de Yaoundé s'est terminée par un impressionnant incendie qui a marqué les consciences comme une nouvelle étape de rébellion, portée au cœur du système répressif. Quant aux groupes armés en zone anglophone, ils ont maintenu leur pression sur l'armée, sur les représentants des autorités et sur les civils suspects de collaborer avec le régime de Yaoundé.

### Bialogue national

Le 10 septembre, le Cameroun est en émoi : Paul Biya va faire une intervention télévisée le soir même, c'est la première fois qu'une telle allocution est organisée « hors calendrier », c'est-à-dire en dehors des 3 grands discours annuels (saint-sylvestre, fête de la jeunesse et fête nationale), depuis les émeutes de février 2008. Les Camerounais se prennent à rêver : la rumeur circule qu'il pourrait annoncer sa démission.

Paul Biya prononce en réalité un discours entièrement dédié à la « *crise* » dans les régions anglophones. Après un bref satisfecit sur les réponses déjà prétendument apportées aux revendications des anglophones depuis 2016, il fait son annonce : « *j'ai décidé de convoquer, dès la fin du mois en cours, un grand dialogue national qui nous permettra, dans le cadre de notre Constitution, d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de notre Nation* ». Le cadre fixé – celui de la Constitution actuelle – exclut de facto toute évolution vers le fédéralisme.

Placé sous la houlette du Premier ministre, ce débat s'articulera également « *autour de thèmes susceptibles d'apporter des réponses aux préoccupations des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'à celles des autres régions (...): le bilinguisme, la diversité culturelle et la cohésion sociale, la reconstruction et le développement des zones touchées par le conflit, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, le système éducatif et judiciaire, la décentralisation et le développement local, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants, le rôle de la diaspora dans le développement du pays, etc.* » En clair, il élude la question centrale : la forme de l'État. Faut-il évoluer vers plus de décentralisation, vers du fédéralisme, vers une sécession ? Pour le régime, la question ne devait pas être posée.

Certains acteurs politiques de poids ont décidé de boycotter ce débat prétendument « *inclusif* » mais bien trop encadré et auquel les principaux leaders séparatistes anglophones n'étaient pas associés, d'autres ont rapidement claqué la porte comme l'ancien candidat Akere Muna. La question du statut des régions anglo-

phones fut finalement abordée mais, comme il fallait s'y attendre, la montagne accoucha d'une souris inoffensive pour le régime : il faut un « *statut spécial* » pour les deux régions anglophones... mais personne ne sait ce que cela couvre. Dans un pays où la décentralisation prévue dans la Constitution de 1996 n'est pas encore pleinement mise en œuvre, autant dire que c'est repousser le problème pour le laisser pourrir davantage. Biya joue la montre.

### Libérations opportunes

Le « grand débat » battant de l'aile, Biya décida le quatrième jour de libérer 333 détenus anglophones qui n'avaient en quelque sorte « pas de sang sur les mains » - en clair des petits poissons, sans doute même pas mal de gens qui n'avaient rien fait d'autre que de manifester une forme d'hostilité, compréhensible, au pouvoir de Yaoundé. Mais c'est surtout dans la soirée après la clôture du Bialogue que le régime envoya un signal fort, pour noyer toute contestation de cette mascarade : l'annonce de la libération de Maurice Kamto et de plusieurs de ses soutiens – 102 au total. Si pas grand monde au Cameroun n'est dupe face à la posture « d'apaisement » de Biya, parfaitement hypocrite puisqu'elle se manifeste après la semaine de débats, l'effet recherché fut atteint : le tremblement de terre politique provoqué par cette annonce tua dans l'oeuf la remise en cause des conclusions fumeuses de la semaine de palabres. Surtout, au plan international, Biya redevint subitement fréquentable : dans un timing parfait, Emmanuel Macron a pu s'afficher tout sourire avec lui le 10 octobre à Lyon, en marge de la conférence du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et évoquer avec lui les relations bilatérales et la coopération entre les deux pays. Des images largement diffusées au Cameroun, où le régime de Paul Biya peut à nouveau se targuer du soutien de la France.

Thomas Borrel

## POLÉMIQUE

Dès la libération de Maurice Kamto et ses proches, l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, parfois bien informé mais souvent très proche des autocrates africains, annonça que Kamto avait « *négocié* » sa libération avec le régime, en acceptant notamment de cesser de revendiquer la victoire à la présidentielle de 2018. Des accusations fermement démenties par ses avocats. Cela suffit à semer le doute au Cameroun, où ses prochaines prises de position publiques seront disséquées. S'est-il discrètement couché face à Biya voire rallié face à lui ? Sa position sur la guerre en zone anglophone permettra de le savoir rapidement.

## BURKINA FASO

## L'OMBRE DE BLAISE COMPAORÉ

Quatre ans après le coup d'État manqué au Burkina Faso, le procès des putschistes vient de s'achever. La reconnaissance de la culpabilité d'une grande partie des accusés représente une petite lueur d'espoir, mais la justice sur les crimes du régime Compaoré reste à faire. Pendant ce temps, le pays s'enfonce dans une crise sécuritaire et humanitaire majeure.

**F**in octobre 2014, après des mois de manifestations massives et deux jours d'insurrection, Blaise Compaoré prenait la fuite, exfiltré par l'armée française. Alors que la transition mise en place se terminait et que les élections se préparaient, les nostalgiques de Compaoré, en particulier de son Régiment de Sécurité présidentielle (RSP), déclenchèrent un putsch le 16 septembre 2015. Une extraordinaire résistance populaire, massive, s'est vite organisée, rejointe par une partie de de l'armée, et mit en échec le coup d'État (cf. *Billets* n°250, octobre 2015). Le bilan s'élève à 14 morts, et près de 270 blessés.

### Un verdict clément pour un coup d'Etat

Près de 40 témoins ont été auditionnés, de nombreux enregistrements d'écoutes téléphoniques, vainement contestés par les avocats de la défense, ont été diffusés. Presque tous les accusés ont été jugés coupables, les peines prononcées allant de quelques mois à 30 ans de prison. D'un jour à l'autre on saura si certains font appel. Gilbert Diendéré, qui a tenté de prendre le pouvoir, a été condamné à 20 ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'Etat, meurtre et coups et blessure ». Ancien chef du régime de sécurité présidentielle de Blaise Compaoré, véritable numéro deux de son régime, ami fidèle des gouvernements français, il tentera tout au long du procès de nier être l'instigateur du putsch. Djibril Bassolé chef de la gendarmerie lorsque les tortures ont débuté en 1987, ministre de l'Intérieur lors de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998, et qui n'a cessé de faire oublier son passé dès lors que Blaise Compaoré l'a propulsé ministre des Affaires étrangères, écope de 10 ans de prison pour « trahison ». Un verdict somme toute relativement clément, alors que la prison à perpétuité avait été requise par le parquet.

### Complicités extérieures

Plusieurs enregistrements ont mis en évidence des complicités extérieures<sup>1</sup>: une conversation téléphonique pendant laquelle Guillaume Soro, alors Président de l'Assemblée nationale ivoirienne, remonte le moral

de Djibril Bassolé en évoquant une aide militaire en provenance de la Côte d'Ivoire ; une autre entre Diendéré et Mahamadou Djéri Maïga, l'ancien vice-président du MNLA<sup>2</sup>, qui annonce que des troupes stationnées à la frontière sont prêtes à venir à la rescousse des putschistes. Dans un autre enregistrement, le général ivoirien Soumaila Bakayoko, alors chef d'Etat-major des armées, rassure Gilbert Diendéré qui semblait avoir un moment baissé les bras. Le procès a par ailleurs révélé le versement aux putschistes d'une somme de 50 millions de francs CFA (75 000 euros) en provenance de Côte d'Ivoire.

### Une justice qui reste à faire

Près de 5 ans après l'insurrection, aucun procès d'importance ne s'est encore ouvert sur les exactions et pratiques de corruption des dignitaires du régime de Blaise Compaoré. Plusieurs témoignages précis ont fait état de torture sans que le parquet ne juge bon de lancer de nouvelles procédures, même si certaines sont engagées, comme sur l'assassinat du leader étudiant Boukary Kaboré ou celui de Thomas Sankara. Des voix s'élèvent de plus en plus pour demander une réconciliation, voire le retour de Blaise Compaoré. Mais l'impunité paraît de plus en plus insupportable, alors que les scandales ne cessent d'être dévoilés les uns après les autres et que le régime actuel est composé de personnalités qui ont soutenu Blaise Compaoré pour ne s'en détourner que quelques mois avant l'insurrection.

### Crise profonde

En parallèle, une ambiance délétère s'installe dans le pays. Les Forces de défense et de sécurité (FDS) n'ont jusqu'ici pas réussi à faire échec aux attaques terroristes. Le ministre de la Défense Chériff Sy (ancien journaliste reconnu pour ses positions courageuses sous la dictature de Compaoré, NDLR), dans une interview au journal sud-africain *Mail & Guardian* en juin 2019, se

questionnait sur la volonté réelle des Français, via l'opération Barkhane, d'éradiquer le terrorisme. Le président Roch Marc Christian Kaboré a d'ailleurs repris en partie ces critiques le 24 septembre à l'ONU, rappelant les promesses de livraison d'armes n'avaient pas toujours pas été tenues. Selon un bilan du ministère de la Défense de juin 2019, les attaques auraient fait plus de 500 morts depuis 2015, sans compter les massacres ethniques contre les peuls, accusés d'être globalement complices des djihadistes. Douze provinces du nord du pays sont touchées sur les 45 que compte le Burkina Faso. Plus de 300 000 enfants sont privés d'école selon le ministère de l'éducation, et selon l'ONU 17 000 personnes ont dû quitter leur village, tandis que l'insécurité alimentaire s'étend<sup>3</sup>.

Par ailleurs, des rapports d'Human Rights Watch et du MBDHP (Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples) de mars 2019 font état d'exactions et d'exécutions sommaires de la part des FDS. Des mécontentements se font entendre jusqu'au sein de l'armée.

Récemment, et pour la première fois, une manifestation de la société civile organisée par les syndicats et des organisations de la société civile, dont le Balai citoyen et le MBDHP, rassemblant environ 2000 personnes, a été dispersée par les forces de l'ordre. Les manifestants s'insurgeaient notamment contre l'incapacité du pouvoir à juguler le terrorisme et la corruption, dénonçaient les organisations extra judiciaires et demandaient le retrait des troupes étrangères du pays. Autre première au Burkina, où les grèves sont fréquentes, une manifestation a été organisée pour protester contre la grève des médecins.

C'est dans cette situation complexe et dangereuse que l'élection présidentielle d'octobre 2020 se prépare. Déjà plusieurs candidats déclarés se réclament de Blaise Compaoré !

Bruno Jaffré

1. Lire les compte-rendus d'audience du site d'information lefaso.net du mois de mars 2019.

2. Mouvement National de Libération de l'Azawad, mouvement politico-militaire ayant précipité

l'effondrement de l'État malien suite à sa rébellion en 2012 pour l'indépendance du nord du Mali.

3. « Burkina: de 2015 à 2019, 283 attaques terroristes ont fait 524 morts », *WakatSéra*, 17/06/2019

## SAHEL

# « LA SITUATION AU MALI RÉVÈLE LA CRISE SYSTÉMIQUE DU CAPITALISME MONDIALISÉ »

**Anthropologue au parcours atypique et Directeur de recherche émérite au CNRS, André Bourgeot a dirigé le programme scientifique « Nouveaux enjeux dans l'espace saharo-sahélien » de 2008 à 2013. Observateur attentif à l'évolution de la situation depuis le début de l'intervention militaire française, il est en désaccord avec Survie et les contributeurs habituels de Billets d'Afrique sur la pertinence actuelle du concept de Françafrique, tout en proposant une analyse similaire des jeux d'influence au Sahel. Entretien.**

**Billets d'Afrique : Les Maliens ne souhaitent pas l'application de l'Accord d'Alger, qui pose les bases d'un morcellement du pays en régions « aux pouvoirs étendus » (Cf. Billets n°286, mai 2019) tandis que la communauté internationale fait pression sur le gouvernement pour qu'il soit mis en œuvre. Le président malien Ibrahim Boubacar Keita (IBK) a déclaré très récemment devant l'ONU à New York que des parties de l'accord pourraient ne pas être appliquées telles quelles. Quel regard portez-vous sur ces accords qui cristallisent les débats de la vie politique malienne ?**

Les Accords de paix et de réconciliation issus du processus d'Alger ont été jugés inapplicables par la plupart des courants politiques maliens dès leur signature. Le point le plus sensible dans cet accord est la mise en place non pas d'une décentralisation poussée mais de la régionalisation : l'autonomie octroyée aux régions y est importante, les présidents de région seraient élus au suffrage direct au même titre que le Président de la république. Cela est un pas vers le fédéralisme, synonyme de disparition de l'Etat nation. Puis dans le contexte malien ou nigérien, la régionalisation renvoie de facto à la dimension ethnique, qui est déjà mise en avant dans les affrontements dits intercommunautaires dans la région du Centre ou de Ménaka. On est en train de préparer psychologiquement à ce type de régionalisation. Tout le discours qui ne renvoie pas à des problèmes de politique locale mais qui oppose une ethnie à une autre a une fonction idéologique énorme, et peut faire l'objet de manipulations politiques et militaires de grande envergure.

Les Accords n'ont pas reçu de soutiens

populaires et n'ont pas non plus été discutés à l'Assemblée nationale. Globalement les Maliens s'opposent fermement à la révision constitutionnelle, clef de voûte de l'Accord. La communauté internationale, elle, fait pression pour qu'elle se fasse. Mais quatre ans après, rien n'a bougé, la situation s'est même sensiblement détériorée, du fait que tous les processus et mesures institutionnelles prises pour permettre la mise en œuvre de l'accord ont été des échecs, du contexte sécuritaire interne et de l'évolution de rapports de force internes au Mali – notamment avec l'irruption marquée des religieux sur la scène politique. IBK a été obligé de reconnaître – certainement avec l'aval des autorités françaises parce que je ne pense pas qu'il ait assez d'autonomie pour le faire sans leur en avoir parlé – que l'on pouvait penser à certains remaniements dans l'application de l'accord. Cela signifierait que la politique française a peut-être désormais (cinq ans après la signature de l'Accord) – mieux perçu le danger de la possibilité d'une république islamique du Mali. Maintenant, en fonction de l'évolution des rapports de force, IBK pourra utiliser l'argument d'autorité de la communauté internationale « qui a dit que cela ne peut pas changer » ou obtiendra qu'il y ait des concessions sur l'accord.

**Mamadou Issoufou, président du Niger et actuel président en exercice de la CEDEAO, lors d'une visite au Mali, a parlé de Kidal comme d'une « menace pour le Niger » : la ville est sous contrôle de groupes armés – tandis qu'y stationnent l'armée française et la Minusma. Elle symbolise le jeu trouble de la France et l'impuissance de l'Etat malien qui n'y a pas accès. Est-ce une façon de taper du poing vis-à-vis de la**

## France ? du Mali ?

Non, parce que sur le fond, la France maintenant peut partager le point de vue qu'il a émis. Les Français se sont appuyés dans cette région de Ménaka sur le MNLA et maintenant ils s'appuient sur le Comité pour la survie de l'Azawad (CSA) sur le Groupe autodéfense touareg imghad et alliés (Gatia) pro gouvernementaux ainsi que sur les FAMA (Forces armées maliennes).

La situation au Mali déstabilise et a des conséquences dans toute la sous-région. Les chefs d'Etat africains du Burkina-Faso, du Niger, du Bénin craignent pour leur pouvoir et on peut comprendre pourquoi : les groupes armés djihadistes ont montré leur capacité à déstabiliser les pouvoirs centraux. L'exemple du Mali est évident. Le Burkina Faso, c'est évident également. Issoufou craint pour son pays pris entre Boko Haram au Sud, toute la prolifération des groupes djihadistes à la frontière libyenne, et au Nord l'Etat islamique et les groupes salafistes djihadistes : le Niger est quasiment encerclé. Sa frontière la plus fragile est celle de Ménaka, à la frontière nigéro-malienne, et Kidal n'est pas loin de Niamey, autour de 500 ou 600 km de Niamey.

**D'un problème plutôt circonscrit au Mali en 2013, l'intensité des attaques des groupes armés s'est déplacée vers le Burkina, malgré la présence de Barkhane, avec 4500 hommes très bien armés, et les soldats de la Minusma. A quoi a servi Barkhane ?**

Je pense que la position de Samir Amin sur l'opération Serval était juste : c'était difficile de ne pas répondre et de ne pas intervenir. Le pouvoir politique a alors annoncé que la France resterait 5 ou 6 mois mais l'intervention reposait sur autre chose : si la France n'intervenait pas, il y aurait eu

beaucoup d'intérêts économiques et géostratégiques français qui auraient pu disparaître.

On était alors quelques-uns à dire qu'il y aurait nécessairement un enlèvement, au vu de la situation qui prévalait au Nord : depuis des années toute la zone était une zone de non-droit, ouverte à tous les abus et tous les trafics. Serval a été un échec puisqu'elle a débouché sur l'opération Barkhane, qui s'étend sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne : ils n'ont pas du tout devancé l'avancée des groupes armés salafistes djihadistes, ni enrayeré, ni a fortiori éradiqué, loin s'en faut.

Leur prolifération s'est faite à travers la création de petits groupes présentés par la presse comme étant divisés. Mais pas du tout. Il y avait une stratégie extrêmement élaborée : AQMI c'était la dimension internationale, la gestion des otages, la répartition des rançons ; le MUJAO (Mouvement pour l'unité du Jihad en Afrique de l'ouest) se concentrait sur l'espace de la Cedeao ; Ansar Eddine dirigé par Iyad Ag Ghali, pour la dimension septentrionale du Mali - plus locale. Ensuite il y a eu d'autres groupes : Elmourabitoune, etc et bien sûr des conjonctions entre mouvance islamiste et chefferie locale. Toutes ces divisions révèlent la force de ces petits groupes : mobilité, flexibilité, capacité d'adaptation, ... dont les conditions d'adhésion ne se font pas sur des bases idéologiques ou théologiques et qui ne peuvent pas faire l'économie d'alliances entre eux. Face à ces groupes, les analyses institutionnelles de nos décideurs politiques, ethnocentrés, sont inopérantes. En face les militaires ont du gros matériel lourd, extrêmement sophistiqué et ils n'arrivent pas à les éradiquer ? Si on arrive à localiser, des camps d'entraînement, on doit avoir la capacité de les détruire. Pourquoi on ne les détruit pas ?

### **Votre hypothèse est que cela sert des intérêts géostratégiques ?**

Pour comprendre ce qui se passe actuellement au Mali, il faut établir un lien avec la crise systémique du capitalisme mondialisé qui a besoin de nouveaux types d'organisation du politique. Il y a eu les années 1990 avec l'arrivée des conférences nationales. Le multipartisme, la démocratie, etc, avaient donné un soufflé énorme aux puissances occidentales : la démocratie capitaliste a existé dans un premier temps au Mali, il ne faut pas la nier. Tout le monde y était favorable. Ensuite, les Maliens ont déchanté.

On est maintenant dans ce que j'appelle une guerre mondialisée : c'est ce qui se met



Cérémonie d'investiture du président malien Ibrahim Boubacar Keita (IBKA) le 19 septembre 2013, huit mois après le déclenchement de l'opération Serval (Photo CC MINUSMA/Marco Dormino)

en place actuellement, avec une redistribution des zones d'influence. Ce sont des processus économiques et politiques à l'œuvre, des lames de fond qui sont en train de se mettre en place à travers la militarisation de la zone, qui est croissante en particulier depuis cinq ans avec la puissance française Barkhane et qui se fait par le renforcement et l'arrivée d'autres puissances internationales.

L'Allemagne est aussi très présente, elle a aussi signé un accord de défense avec le Mali. Une hypothèse qui peut être faite est qu'ils sont en train de tester la mise en place d'une éventuelle armée européenne, expérimentée dans les conditions du Sahel. Il y a aussi la Russie – de mon point de vue, ils n'ont pas du tout l'intention d'intervenir militairement comme ils ont pu le faire en Syrie mais ils ont un impact au niveau institutionnel, diplomatique et militaire et ils sont en train de former les militaires maliens. D'ailleurs toutes les puissances occidentales forment aujourd'hui les militaires maliens, chacune avec sa conception de la formation, son matériel militaire : il n'y a pas mieux pour démanteler une armée dite républicaine.

Il ne faut pas non plus minimiser le rôle que jouent les Américains, qui sont très présents et très influents au Niger : Issoufou – appui clef de la France - est en train de glisser vers les Américains. Ils sont militairement en lien avec l'intervention française. En Afrique, il semble qu'il y ait des « convergences-divergences » selon les endroits, ce qui révèle une répartition des zones d'influence entre la France et les Etats-Unis d'Amérique – actuellement présents avec de petites bases dans 39 pays.

Il y a aussi le rôle attribué à l'Arabie Saoudite y compris sur la dimension religieuse. Et leur allié intime, les Emirats Arabes Unis, est militairement présent à la frontière libyenne, peut-être en soutien du maréchal Haftar ? C'est toute une configuration géopolitique extrêmement houleuse qui peut déboucher sur plus qu'une déstabilisation. Le Niger devient un enjeu extrêmement important ; c'est peut-être le seul pays de la sous-région qui serait en mesure de s'opposer à la déstabilisation.

### **D'un côté, dans la zone, la stratégie française semble prépondérante avec Barkhane qui est donneur d'ordre d'une certaine façon vis-à-vis de la Minusma ou encore son emprise politique sur IBK et puis en fait, il y a aussi les Etats-Unis présents sur le renseignement, les Russes etc. Cela relativise cette prépondérance ?**

Elle est en train de la perdre y compris sur le plan économique. Au Mali, les mines d'or ne sont pas exploitées par les Français mais les Sud-Africains ; les Chinois qui se placent un peu partout au niveau économique au Mali ou au Niger (où les mines d'uranium vont fermer), qui ne sont pas encore complètement dans le politique mais sont en train de former de nouvelles élites africaines dans les relations avec la Chine. Ils sont à peu près les seuls à avoir une stratégie à long terme.

Dans un cadre conceptuel, la question que je me pose est : est-ce que la notion de Françafrique a encore une validité opératoire, telle qu'elle pouvait l'être il y a 10 ou 15 ans ? Il y a une telle multiplicité de facteurs

extérieurs que cela réduit considérablement l'influence de la Françafrique, qui est le produit de circonstances historiques qui ont sensiblement changé, qui existent encore mais sous des formes très différentes.

### Comment analysez-vous le rapport entre le pouvoir politique et l'armée dans les décisions actuelles de la France au Mali ?

Je dirais plutôt l'influence de la DGSE (les services de renseignement extérieur, NDLR). Au Mali, depuis les indépendances, le service des renseignements a soutenu les rebelles de la tribu des Ifoghas. Les militaires ont été tributaires de beaucoup d'orientations prises par la DGSE, appropriée par le pouvoir politique. Il s'agit plutôt d'analyser quelle est la nature des relations entre le pouvoir politique, l'armée et la DGSE. On le voit bien à travers la suite des ambassadeurs au Mali. En 2013, l'ambassadeur Christian Rouyer a été remplacé par Gilles Huberson, un gendarme. Ensuite vous avez eu Evelyne Decors – qui venait de l'AFD et dont les militaires ont eu la peau parce qu'elle a critiqué le fait qu'ils la mettent toujours devant le fait accompli. Joël Meyer, qui était auparavant en Mauritanie, l'a remplacé [depuis octobre 2018]. Il apparaît clairement qu'il y a une influence militaire de plus en plus forte au niveau de la diplomatie, qui va de pair avec la militarisation de l'espace sahélo-saharien.

### Dans ce contexte, quel regard portez-vous sur la capacité d'acteurs maliens à faire évoluer positivement la situation ?

La société civile en construction a montré son efficacité. En effet, en 2017, lors de la

tentative de mise en place du Sénat, Ras Bath (militant, animateur d'une émission de radio, porte-parole du Collectif pour la Défense de la République du Mali, NDLR), a su mobiliser 60 000 ou 70 000 personnes, s'opposant à cette création débouchant sur la tentative de création d'un Sénat. Cela repose la question de la révision constitutionnelle pour mettre en place les Accords d'Alger. Aujourd'hui, ceux qui sont en capacité de mobiliser, en dehors de Ras Bath, ce sont les religieux qui ont réussi à faire démissionner le Premier Ministre Soumaila Boubeye Maiga, à la faveur d'une alliance de circonstance entre le wahhabite Mahmoud Dicko et la coalition de partis politiques de l'opposition du Front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD) dirigé par le député Soumaila Cissé. Cela a été un coup porté à l'influence française et à l'autorité d'IBK, au profit de ce que j'ai appelé la « République des Imams » : ce sont eux qui ont réussi à faire annuler le code de la famille, à faire démissionner le Premier Ministre et qui ont intercédé pour arrêter la manifestation des femmes qui menaçaient de se mettre à poil pour dénoncer les carences de l'armée. Ce sont les seuls capables de mobiliser.

Autrement dit : le « dialogue national politique inclusif » censé émerger a du mal à se mettre en œuvre et à avoir une efficacité : l'institution qui crée ce mécanisme ne peut pas créer les conditions de sa reproduction. Aucun parti n'est en mesure de mobiliser et se mobiliser sur les accords de paix. Si cela n'évolue pas, la république des Imams va y aller : Dicko va créer son parti, il a de l'influence et de l'argent. Toute cette société malienne a besoin d'ordre, il dénonce la corruption, il est porteur de nouvelles

moralités. Qui va aller contre ? Si le régime en place laisse faire la création de ce parti, c'est inconstitutionnel (NB : puisque non laïc) mais ce ne serait pas la première fois que cela est le cas.

### Quel regard portez-vous sur l'avenir du Mali ?

Le contexte est favorable à une évolution des rapports de force politiques mais s'il n'y a pas possibilité de modifier les rapports de force actuels, ce sera la porte ouverte à l'application des Accords de paix. L'enjeu majeur est là, parce que c'est la disparition de l'État unitaire malien et la porte ouverte au fédéralisme.

D'une manière plus globale, il s'agit de créer les conditions économiques et politiques de l'intégration des quinze membres de la Cédéao dans l'économie capitaliste en cours de mondialisation. Le signe avant-coureur en est la prochaine probable mise en œuvre de la monnaie unique (l'éco).

Le devenir du Mali n'est pas indépendant de l'évolution programmée de la Cédéao. Ainsi, les Accords de paix signent l'éclatement de l'État unitaire au profit d'un fédéralisme larvé considéré ici comme un élargissement des dynamiques néo libérales. Ainsi, en considérant que les États-nations peuvent être encore des remparts contre l'élargissement de ces dynamiques, c'est-à-dire contre la subordination grandissante du politique à l'économique, et le fédéralisme comme un agent de leur renforcement, le Mali actuel apparaît alors comme une manifestation de la crise systémique de cette mondialisation capitaliste.

**Propos recueillis par Juliette Poirson**

## SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles, militants-e-s au sein de **Survie**, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à **Billets d'Afrique**. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : **Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris**

OUI, je souhaite recevoir **Billets d'Afrique** au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

### TARIFS

**France : 25 €**

**Petits budgets : 20 €**

**Étranger et Outre-mer : 30 €**